

Avenue des Paudex 10-12 : renouvellement du DDP et remaniement parcellaire

La Municipalité de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal le renouvellement pour une durée de 99 ans du droit distinct et permanent de superficie (DDP) des Paudex 10-12 en faveur de la Société Coopérative d'Habitation de Renens et agglomération (SCHR), ainsi que la demande de remaniement parcellaire relative à un nouveau projet d'habitation à loyer abordable. La mise en service est prévue pour 2022-2023.

La SCHR est actuellement au bénéfice d'un DDP octroyé par la Ville de Renens sur la parcelle N°250, d'une surface de 6'664 m², sur laquelle sont construits deux bâtiments locatifs pour un total de 64 appartements. Ledit DDP arrivera à son terme en novembre 2021. En prévision de cette échéance, la Municipalité propose au Conseil communal de le renouveler, à de nouvelles conditions, pour une durée de 99 ans, en procédant également à un remaniement parcellaire de 636 m² dans l'optique de réaliser un nouveau projet d'habitation.

Le projet proposé se compose de 86 appartements, répartis dans 3 nouveaux immeubles, ce qui représente 22 appartements de plus qu'aujourd'hui. Il est actuellement évalué à quelque CHF 34 millions. En termes de typologie, il est prévu de créer 28 appartements de 2.5 pièces, 29 appartements de 3.5 pièces et 29 appartements de 4.5 pièces. Le fait d'offrir des appartements de 2,5 à 4,5 pièces est un gage de mixité sociale et permet de répondre aux besoins du marché en tenant compte des cycles de la vie des locataires. Il s'agit de constructions de qualité et soignées, qui viseront la norme «Minergie P».

La nouvelle réalisation est composée uniquement de logements à loyer abordable (LLA), destinés à la classe moyenne et à toutes les catégories de locataires, indépendamment de leur situation: familles, personnes seules, seniors, étudiants. La mise en service des bâtiments est planifiée pour 2022-2023.

En renouvelant le DDP auprès de la SCHR, la Municipalité reconduit la confiance qu'elle place en cette société coopérative. Le projet permet de mettre à disposition de la population des logements d'utilité publique, de qualité et ancrés dans le développement durable.

Renseignements :

Jean-François Clément *Syndic*
079 645 79 77

Didier Divorve *Conseiller municipal, Direction Bâtiments-Domains-Logement-Cultes*
0 787 087 087